
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 10 mars 2026 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Danielle MYRAND, Mairesse d'arrondissement
Madame Julie FORGUES, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement,
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations
avec les citoyens
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur du l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Monsieur Simon DESLAURIERS, Lieutenant, poste de quartier 3 au Service de police de la Ville
de Montréal.

ABSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur de la sécurité publique

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA26 28 028

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 10 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA26 28 029

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 3 février 2026.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 3 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1269452001

CA26 28 030

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 12 février 2026.

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 12 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1269452002

CA26 28 031

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 20 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.09 1269452003

CA26 28 032

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 janvier 2026, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 janvier 2026, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1269452004

CA26 28 033

Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), localisés sur le territoire de l'arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) 2026.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réfection mineure des trottoirs (RMT) sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), localisés sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1260543001

CA26 28 034

Adopter le Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) - CA28 0088-1

ATTENDU l'avis de motion donné du règlement modifiant le règlement sur les tarifs, à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28 012;

ATTENDU le dépôt du projet de ce règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28 012;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter, le Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) - CA28 0088-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1269350005

CA26 28 035

Adopter le règlement modifiant le règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0061-4).

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0061) » à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28013;

Vu le dépôt et la présentation du projet de règlement intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0061) » à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28013;

Vu l'avis publié par la secrétaire d'arrondissement le 10 février 2026 sur le site internet de l'arrondissement et par affichage au bureau de l'arrondissement, conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T 11.001) et au Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0060);

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0061-4) »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1262714002

CA26 28 036

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, afin d'autoriser une enseigne murale à l'adresse sise au 11, rue Lachapelle composée du lot 4 295 492 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Julie FORGUES

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'accepter, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, l'installation d'une enseigne murale à l'adresse sise au 11, rue Lachapelle composée du lot 4 295 492 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1269606002

CA26 28 037

Adopter le Règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0075-3)

Avis de motion est donné par le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - CA28 0075-3.

40.04 1264364009

CA26 28 038

Procéder à la nomination de membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève aux sièges dédiés au sein des conseils d'administration du Centre des arts de la scène Pauline-Julien et du Complexe sportif Saint-Raphaël pour les années 2026 et 2027.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De nommer madame Julie Forgues, conseillère d'arrondissement du district Pierre-Fortier à titre de déléguée de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du Centre des arts de la scène Pauline-Julien pour la période du 11 mars 2026 au 31 décembre 2027.

De nommer monsieur Alain Wilson, conseiller d'arrondissement du district Denis-Benjamin-Viger à titre de délégué de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du Complexe sportif Saint-Raphaël pour la période du 11 mars 2026 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1264364006

CA26 28 039

Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0023-50).

La secrétaire d'arrondissement dépose une copie d'un procès-verbal de correction signé le 23 février 2026, relatif au Règlement modifiant le Règlement de zonage (CA28 0023-50).

60.01 1262714003

Dépôt de documents - JANVIER 2026

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire;
- Liste des virements budgétaires – PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus de golf;

- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.02

CA26 28 040

Levée de la séance

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 10 mars 2026 à, 19 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Madame la mairesse d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Danielle MYRAND
Mairesse d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2026.